Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201217-DEL2020_12_2_9-DE

Millésime : 2020 - Feuillet n° _____

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

Délibération n° **DEL2020_12_2_9**
Intitulé : **MODIFICATION DE GRADE - TABLEAU DES EFFECTIFS OM**
Administration générale - Ressources humaines - Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

*

L'an deux mille vingt , le dix sept décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gerard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 11 décembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 11 décembre 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 38 Représentés : 4

Présents :
Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Monsieur Claude BELLIN, Madame Francoise DENIAU, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Madame Celine DAMBRY, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Gerard LEGAY, Madame Regine HAUZAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michael DODELIN, Monsieur Jean Marc DOUCET, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BOS, Monsieur Gilles COTTEY, Madame Josiane GILLE, Monsieur Emile CANU, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herleane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN, Monsieur Laurent BENARD, Madame Catherine DUCHESNE

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201217-DEL2020_12_2_9-DE

Absents :
Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Raphael DIRAND, Madame Marie Claude HERANVAL, Monsieur Jean Francois LE PERF

Absents représentés :
Madame Stephanie ETIENNE donne pouvoir à Monsieur Didier TERRIER, Monsieur Vincent LEMETTAIS donne pouvoir à Monsieur Gerard CHARASSIER, Monsieur Mario DEMAZIERES donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS, Madame Yvette DUBOC donne pouvoir à Monsieur Francis ALABERT

Administration:
Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY,Monsieur Romain LEFEBVRE, Monsieur Mick LEROY,Monsieur Sébastien DUARTE

Monsieur Alain LOPEZ est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gerard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

Lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2019, la Communauté de Communes a procédé à la création d'un poste de coordinateur de déchetteries sur le grade d'agent de maîtrise à temps complet.

L'agent recruté sur ce poste est un agent qui occupait les fonctions de chauffeur titulaire en collecte, cet agent détenait le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe et était inscrit sur la liste d'aptitude après réussite à l'examen professionnel d'agent de maîtrise, il a donc été nommé sur le grade d'agent de maîtrise lors de son recrutement.

Il appartient donc de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 1ère classe afin de créer un poste d'adjoint technique territorial pour pourvoir au remplacement de l'agent nommé agent de maîtrise.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

vu le Code général des collectivités territoriales,
vu loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,
vu le tableau des effectifs du budget Ordures Ménagères
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 08/12/2020

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201217-DEL2020_12_2_9-DE

Article 1er – de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet (35/35eme).
Article 2 – de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet (35/35ème).
Article 3 - de valider le tableau des effectifs tel que présenté en annexe.
Article 4 - de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget OM.

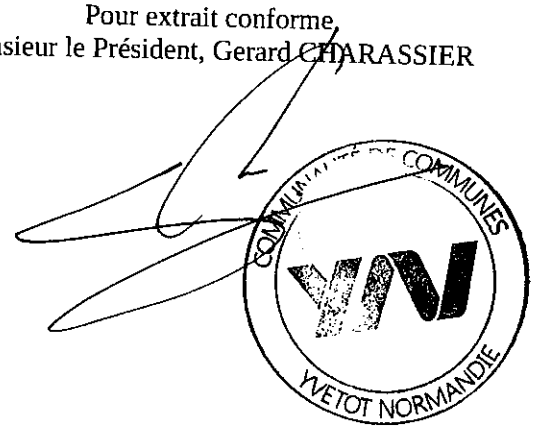
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER



Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 076-247600620-20201217-DEL2020_12_2_9-DE